

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00133

Numéro SIREN : 393 578 422

Nom ou dénomination : 4 B

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/016520

Actif	Valeurs au 31/10/23			Valeurs au 31/10/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	10 671		10 671	10 671
Autres immobilisations incorporelles	1 415 635	1 216 606	199 029	236 761
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 824	6 824		
Constructions	149 827	143 021	6 806	9 552
Installations tech., matériel, outillages industriels	79 449	79 449		113
Autres immobilisations corporelles	48 299	46 872	1 426	2 197
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	61		61	61
Prêts				
Autres immobilisations financières	246 329		246 329	224 656
Total de l'actif immobilisé (I)	1 957 096	1 492 773	464 323	484 010
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 694		3 694	118 652
Autres créances (3)	367 367		367 367	58 907
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	499 125	14 083	485 043	869 851
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	232 760		232 760	171 141
Charges constatées d'avance (3)	33		33	33
Total de l'actif circulant (II)	1 102 979	14 083	1 088 896	1 218 583
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	3 060 075	1 506 856	1 553 219	1 702 593
(1) Dont droit au bail	10 671			10 671
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 216 249	1 216 249
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	222 663	174 430
Situation nette	1 482 912	1 434 679
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	1 482 912	1 434 679
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 937	31 053
Emprunts et dettes financières diverses (3)	28 733	77 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 042	120 763
Dettes fiscales et sociales	8 595	38 395
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	70 307	267 914
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	1 553 219	1 702 593
(1) Dont à plus d'un an		2 353
(1) Dont à moins d'un an	70 307	265 560
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Détail Compte de résultat	Du 01/11/22 Au 31/10/23		% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA	Variation	
							en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)								
Production vendue (biens et services)	1 306 502	100,00		1 246 100	100,00		60 402	4,85
Montant net du chiffre d'affaires	1 306 502	100,00		1 246 100	100,00		60 402	4,85
Reprises provis. (amorts), trans. charges	4 994	0,38		6 665	0,53		-1 670	-25,06
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)	1 311 497	100,38		1 252 765	100,53		58 732	4,69
Charges d'exploitation (2)								
Autres achats et charges externes	1 019 041	78,00		947 684	76,05		71 357	7,53
Impôts, taxes et versements assimilés	3 454	0,26		4 287	0,34		-833	-19,43
Dot. aux amortissements et dépréc.								
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	29 645	2,27		32 632	2,62		-2 987	-9,15
Autres charges	80	0,01		80	0,01			0,01
Total des charges d'exploitation (II)	1 052 220	80,54		984 683	79,02		67 537	6,86
Résultat d'exploitation	259 276	19,85		268 081	21,51		-8 805	-3,28
Quotes-parts résul. sur op. en com.								
Produits financiers								
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 578	0,20		4 005	0,32		-1 428	-35,64
Reprises sur prov. et dépr., transf. charges	35 403	2,71					35 403	
Produits nets sur cess. de val. mob. plac.	1 488	0,11					1 488	
Total des produits financiers (V)	39 469	3,02		4 005	0,31		35 464	885,38
Charges financières								
Dot. amortissements, dépréc., provisions	14 083	1,08		35 403	2,71		-21 320	-60,22
Intérêts et charges assimilées (4)	71	0,01		1 399	0,11		-1 328	-94,89
Total des charges financières (VI)	14 154	1,08		36 802	2,82		-22 647	-61,54
Résultat financier	25 315	1,94		-32 796	-2,63		58 111	177,19
Résultat courant	284 591	21,78		235 285	18,88		49 306	20,96
Produits exceptionnels								
Sur opérations de gestion	16 126	1,23		221	0,02		15 905	
Sur opérations en capital	2 215	0,17		644	0,05		1 572	244,15
Total des produits exceptionnels (VII)	18 341	1,40		865	0,07		17 476	
Charges exceptionnelles								
Sur opérations en capital				17 842	1,43		-17 842	-100,00
Dot. amortissements, dépréc., provisions	11 715	0,90		1 546	0,12		10 170	658,01
Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 715	0,90		19 387	1,56		-7 672	-39,57
Résultat exceptionnel	6 626	0,51		-18 523	-1,49		25 149	135,77
Impôt sur les bénéfices (X)	68 554	5,25		42 332	3,40		26 222	61,94
Total des produits (I+III+V+VII)	1 369 307	104,81		1 257 635	100,93		111 672	8,88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 146 644	87,76		1 083 205	86,93		63 439	5,86
Bénéfice ou Perte	222 663	17,04		174 430	14,00		48 233	27,65
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 575			1 212				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées								

L'Annexe

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par règlement 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont composées d'une part d'un droit au bail et d'autre part de l'usufruit des immobilisations corporelles et incorporelles démembrées. Le droit d'usufruit de chaque bien démembré est amorti selon la méthode prospective, en linéaire sur sa valeur nette comptable connue à la date du démembrement, sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	4 à 7 ans
Matériels informatique	3 à 7 ans

Les immobilisations corporelles correspondent aux biens nécessaires à l'exploitation de l'établissement secondaire dont la SAS 4B a conservé la pleine propriété.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Intégration fiscale

La SAS 4B est membre d'un groupe fiscalement intégré dont la convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt dans les filiales est identique à celle qui existerait en l'absence d'option pour ce régime.

Note sur le bilan actif

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Droit au bail	10 671	10 671		
Total	10 671	10 671		

Commentaires sur immobilisations

Le poste "Autres mmobilisations incorporelles" correspond au droit d'Usufruit de chaque bien démembré.

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	1 609 701		183 395	1 426 307
Immobilisations corporelles	284 399			284 399
Immobilisations financières	224 717	21 735	61	246 390
Total	2 118 817	21 735	183 456	1 957 096
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 362 269	37 732	183 395	1 216 606
Immobilisations corporelles	272 538	3 629		276 167
Total	1 634 807	41 360	183 395	1 492 773

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	246 329		246 329
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	3 694	3 694	
Autres créances	367 367	367 367	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	359
Autres créances	
Disponibilités	
Total	359

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social s'élève à 40 000 €, divisé en 2 500 actions de 16 € chacune et de même catégorie.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	2 500	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	2 500	16

Provisions pour dépréciations

La provision pour dépréciation concerne la perte de valeur de certaines valeurs mobilières de placements (OPCVM) détenues par la SAS 4B au 31 Octobre 2023.(voir tableau ci-dessous).

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations	35 403	14 083	35 403	14 083
Total	35 403	14 083	35 403	14 083

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 937	2 937		
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	28 733	28 733		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 042	30 042		
Dettes fiscales et sociales	8 595	8 595		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	70 307	70 307		

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	583
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 325
Dettes fiscales et sociales	2 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	11 015

Tableau des variations des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Reserve légale	4 000			4 000
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 216 249			1 216 249
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	174 430	222 663	174 430	222 663
TOTAL	1 434 679	222 664	174 430	1 482 912

Note sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Produits	CA France	CA Export
Prestations de services	1 306 502	
Chiffres d'affaires	1 306 502	

Ventilation de l'impôt

Résultats	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	259 276	259 276	61 034	198 242
Résultat financier	25 315	25 315	5 959	19 356
Résultat exceptionnel	6 626	6 626	1 559	5 067

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Engagements financiers

Engagements donnés

La SAS 4B a donné à la Société Générale en garantie du remboursement d'un emprunt contracté par une SCI le nantissement du fonds de commerce dont elle détient l'usufruit ainsi qu' une délégation de loyers.

Identité de la société consolidante

LA SAS 4B appartient au périmètre de consolidation du groupe TITAN dont la société mère est la SAS TITAN domiciliée ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290) - Siret: 487 491 532 00023 RCS de Toulouse.

Transactions - parties

- Le montant des différentes prestations facturées par la société mère à sa société fille: la SAS 4B s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 à 11 250 € HT.
- La société 4B facture à la société TONEKYO (société sœur) des prestations de location gérance relatives à la nue-propriété d'un fonds de commerce d'hypermarché et à la pleine propriété d'un fonds de commerce station-service. Le montant facturé au titre de l'exercice clos le 31/10/2023 s'élève à 1 306 501 € HT.
- Par ailleurs, la SCI SERSOTAN, société sœur de la SAS 4B, facture à cette dernière, un montant de loyers immobiliers s'élevant à : 985 317 € HT.

Commissaires aux comptes

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 160	2 100
Total	2 160	2 100

« 4B »

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
 Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
 31290 – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
 R.C.S. TOULOUSE : 393 578 422
 (la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
 EN DATE DU 30 AVRIL 2024**

RESOLUTION 2**Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport général du Commissaire aux comptes,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 octobre 2023,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		222 663 euros
- A titre de dividendes	222 663 euros	
	222 663 euros	222 663 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 1 260 249 euros et se répartiraient ainsi qu'il suit :

- Capital social	40 000 euros
- Réserve légale	4 000 euros
- <u>Autres réserves</u>	<u>1 216 249 euros</u>
- TOTAL	1 260 249 euros

Il est ici précisé que le montant des dividendes par action s'établirait à 89 euros et qu'ils seront mis en paiement à compter du 15 mai 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par actions	Montant des dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
2022	174 430 euros	70 euros	174.290 euros	140 euros
2021	200 000 euros	80 euros	199.840 euros	160 euros
2020	300 000 euros	120 euros	299.760 euros	240 euros

RESOLUTION 5

Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale

Prend acte que les mandats :

- De Madame Sophie LAVIT, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- de Monsieur Jean Claude BOUDET, en qualité de Commissaires aux comptes suppléant

sont arrivés à échéance.

Prend acte que la Société ne dépasse pas deux des seuils rendant obligatoire la nomination de commissaires aux comptes au cours des deux exercices passés.

Décide en conséquence de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes arrivés à échéance lors de l'assemblée générale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 6

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et plus précisément au cabinet MORVILLIERS - SENTENAC pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Agnès BRULIERE

Agnès BRULIERE

POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT
AGNES BRULIERE

4 B

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 octobre 2023

Aux actionnaires de la société 4B SAS

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 4B sas relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

- Facturation des mises à disposition de locaux

J'ai contrôlé la correcte valorisation de la facturation de la mise à disposition des locaux par rapport aux conventions en vigueur au cours de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Algans, le 19 avril 2024

Sophie LAVIT

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse

Lieu-dit Le Château -81470- Algans



Annexe :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Actif	Valeurs au 31/10/23			Valeurs au 31/10/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	10 671		10 671	10 671
Autres immobilisations incorporelles	1 415 635	1 216 606	199 029	236 761
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 824	6 824		
Constructions	149 827	143 021	6 806	9 552
Installations tech., matériel, outillages industriels	79 449	79 449		113
Autres immobilisations corporelles	48 299	46 872	1 426	2 197
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	61		61	61
Prêts				
Autres immobilisations financières	246 329		246 329	224 656
Total de l'actif immobilisé (I)	1 957 096	1 492 773	464 323	484 010
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 694		3 694	118 652
Autres créances (3)	367 367		367 367	58 907
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	499 125	14 083	485 043	869 851
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	232 760		232 760	171 141
Charges constatées d'avance (3)	33		33	33
Total de l'actif circulant (II)	1 102 979	14 083	1 088 896	1 218 583
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	3 060 075	1 506 856	1 553 219	1 702 593
(1) Dont droit au bail	10 671			10 671
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 216 249	1 216 249
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	222 663	174 430
Situation nette	1 482 912	1 434 679
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	1 482 912	1 434 679
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 937	31 053
Emprunts et dettes financières diverses (3)	28 733	77 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 042	120 763
Dettes fiscales et sociales	8 595	38 395
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	70 307	267 914
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	1 553 219	1 702 593
(1) Dont à plus d'un an		2 353
(1) Dont à moins d'un an	70 307	265 560
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Détail Compte de résultat	Du 01/11/22 Au 31/10/23		% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA	Variation	
							en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)								
Production vendue (biens et services)	1 306 502	100,00		1 246 100	100,00		60 402	4,85
Montant net du chiffre d'affaires	1 306 502	100,00		1 246 100	100,00		60 402	4,85
Reprises provis. (amorts), trans. charges	4 994	0,38		6 665	0,53		-1 670	-25,06
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)	1 311 497	100,38		1 252 765	100,53		58 732	4,69
Charges d'exploitation (2)								
Autres achats et charges externes	1 019 041	78,00		947 684	76,05		71 357	7,53
Impôts, taxes et versements assimilés	3 454	0,26		4 287	0,34		-833	-19,43
Dot. aux amortissements et dépréc.								
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	29 645	2,27		32 632	2,62		-2 987	-9,15
Autres charges	80	0,01		80	0,01			0,01
Total des charges d'exploitation (II)	1 052 220	80,54		984 683	79,02		67 537	6,86
Résultat d'exploitation	259 276	19,85		268 081	21,51		-8 805	-3,28
Quotes-parts résul. sur op. en com.								
Produits financiers								
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 578	0,20		4 005	0,32		-1 428	-35,64
Reprises sur prov. et dépr., transf. charges	35 403	2,71					35 403	
Produits nets sur cess. de val. mob. plac.	1 488	0,11					1 488	
Total des produits financiers (V)	39 469	3,02		4 005	0,31		35 464	885,38
Charges financières								
Dot. amortissements, dépréc., provisions	14 083	1,08		35 403	2,71		-21 320	-60,22
Intérêts et charges assimilées (4)	71	0,01		1 399	0,11		-1 328	-94,89
Total des charges financières (VI)	14 154	1,08		36 802	2,82		-22 647	-61,54
Résultat financier	25 315	1,94		-32 796	-2,63		58 111	177,19
Résultat courant	284 591	21,78		235 285	18,88		49 306	20,96
Produits exceptionnels								
Sur opérations de gestion	16 126	1,23		221	0,02		15 905	
Sur opérations en capital	2 215	0,17		644	0,05		1 572	244,15
Total des produits exceptionnels (VII)	18 341	1,40		865	0,07		17 476	
Charges exceptionnelles								
Sur opérations en capital				17 842	1,43		-17 842	-100,00
Dot. amortissements, dépréc., provisions	11 715	0,90		1 546	0,12		10 170	658,01
Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 715	0,90		19 387	1,56		-7 672	-39,57
Résultat exceptionnel	6 626	0,51		-18 523	-1,49		25 149	135,77
Impôt sur les bénéfices (X)	68 554	5,25		42 332	3,40		26 222	61,94
Total des produits (I+III+V+VII)	1 369 307	104,81		1 257 635	100,93		111 672	8,88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 146 644	87,76		1 083 205	86,93		63 439	5,86
Bénéfice ou Perte	222 663	17,04		174 430	14,00		48 233	27,65
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 575			1 212				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées								

L'Annexe

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par règlement 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont composées d'une part d'un droit au bail et d'autre part de l'usufruit des immobilisations corporelles et incorporelles démembrées. Le droit d'usufruit de chaque bien démembré est amorti selon la méthode prospective, en linéaire sur sa valeur nette comptable connue à la date du démembrement, sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	4 à 7 ans
Matériels informatique	3 à 7 ans

Les immobilisations corporelles correspondent aux biens nécessaires à l'exploitation de l'établissement secondaire dont la SAS 4B a conservé la pleine propriété.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Intégration fiscale

La SAS 4B est membre d'un groupe fiscalement intégré dont la convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt dans les filiales est identique à celle qui existerait en l'absence d'option pour ce régime.

Note sur le bilan actif

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Droit au bail	10 671	10 671		
Total	10 671	10 671		

Commentaires sur immobilisations

Le poste "Autres mmobilisations incorporelles" correspond au droit d'Usufruit de chaque bien démembré.

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	1 609 701		183 395	1 426 307
Immobilisations corporelles	284 399			284 399
Immobilisations financières	224 717	21 735	61	246 390
Total	2 118 817	21 735	183 456	1 957 096
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 362 269	37 732	183 395	1 216 606
Immobilisations corporelles	272 538	3 629		276 167
Total	1 634 807	41 360	183 395	1 492 773

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	246 329		246 329
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	3 694	3 694	
Autres créances	367 367	367 367	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	359
Autres créances	
Disponibilités	
Total	359

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social s'élève à 40 000 €, divisé en 2 500 actions de 16 € chacune et de même catégorie.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	2 500	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	2 500	16

Provisions pour dépréciations

La provision pour dépréciation concerne la perte de valeur de certaines valeurs mobilières de placements (OPCVM) détenues par la SAS 4B au 31 Octobre 2023.(voir tableau ci-dessous).

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations	35 403	14 083	35 403	14 083
Total	35 403	14 083	35 403	14 083

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 937	2 937		
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	28 733	28 733		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 042	30 042		
Dettes fiscales et sociales	8 595	8 595		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	70 307	70 307		

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	583
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 325
Dettes fiscales et sociales	2 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	11 015

Tableau des variations des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Reserve légale	4 000			4 000
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 216 249			1 216 249
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	174 430	222 663	174 430	222 663
TOTAL	1 434 679	222 664	174 430	1 482 912

Note sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Produits	CA France	CA Export
Prestations de services	1 306 502	
Chiffres d'affaires	1 306 502	

Ventilation de l'impôt

Résultats	Montant	Base taxable	I.S.	Résultat net
Résultat d'exploitation	259 276	259 276	61 034	198 242
Résultat financier	25 315	25 315	5 959	19 356
Résultat exceptionnel	6 626	6 626	1 559	5 067

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Engagements financiers

Engagements donnés

La SAS 4B a donné à la Société Générale en garantie du remboursement d'un emprunt contracté par une SCI le nantissement du fonds de commerce dont elle détient l'usufruit ainsi qu' une délégation de loyers.

Identité de la société consolidante

LA SAS 4B appartient au périmètre de consolidation du groupe TITAN dont la société mère est la SAS TITAN domiciliée ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290) - Siret: 487 491 532 00023 RCS de Toulouse.

Transactions - parties

- Le montant des différentes prestations facturées par la société mère à sa société fille: la SAS 4B s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 à 11 250 € HT.
- La société 4B facture à la société TONEKYO (société sœur) des prestations de location gérance relatives à la nue-propriété d'un fonds de commerce d'hypermarché et à la pleine propriété d'un fonds de commerce station-service. Le montant facturé au titre de l'exercice clos le 31/10/2023 s'élève à 1 306 501 € HT.
- Par ailleurs, la SCI SERSOTAN, société sœur de la SAS 4B, facture à cette dernière, un montant de loyers immobiliers s'élevant à : 985 317 € HT.

Commissaires aux comptes

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 160	2 100
Total	2 160	2 100